

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>20<sup>ème</sup></b>
Nom de site	VIDAL BLACHE	Numéro	7510052008
Adresse du site	<b>60, boulevard Mortier</b>	Hauteur	R+7 (25m)
Bailleur de l'immeuble	<b>RIVP</b>	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>10/01/2024</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>12/01/2024</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>12/03/2024</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 110°, 230° et 340°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4 et 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100):</b> 110° <2V/m - 230° <2V/m - 340° <3V/m <b>5G (3500) :</b> 110° <3V/m - 230° <2V/m - 340° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 24.645m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 27.675m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/ 5G NR2100et 3 antennes à faisceaux orientable pour la 5GNR3500 .
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

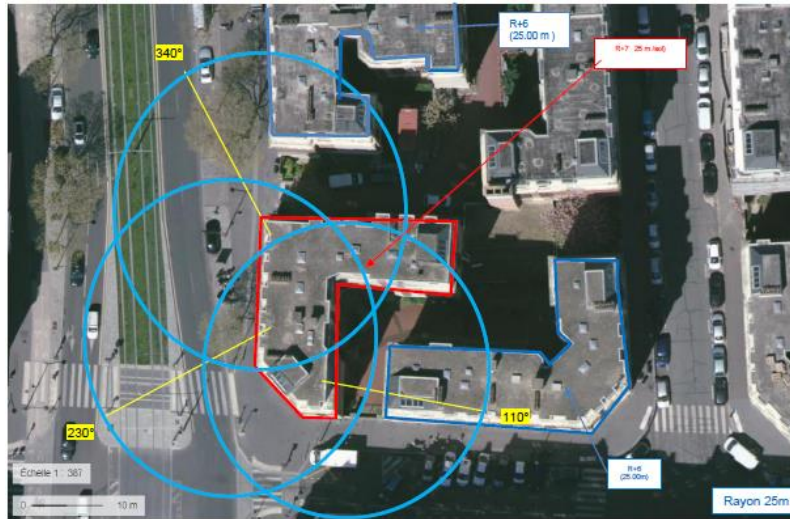
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus Proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège	24 Rue le Vau Paris, Île-de-France	10m	NON	151,21	0,15
Section d'enseignement général et professionnel	24 Rue le Vau Paris, Île-de-France	10m	NON	151,21	0,10
Ecole élémentaire	20 rue le Vau 75020, Paris	7,5m	OUI	154,34	0,08
Crèche familiale municipale justice	21 Rue de la Justice, 75020 Paris	12,5m	NON	130m	0,86
Mairie de Paris Crèche collective	3 Rue Victor Dejeante, 75020 Paris	17,5m	NON	79,91	0,26
Jardin d'enfants Victor Dejeante	5 Rue Victor Dejeante, 75020 Paris	17,5m	NON	91m	0,01

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe**

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

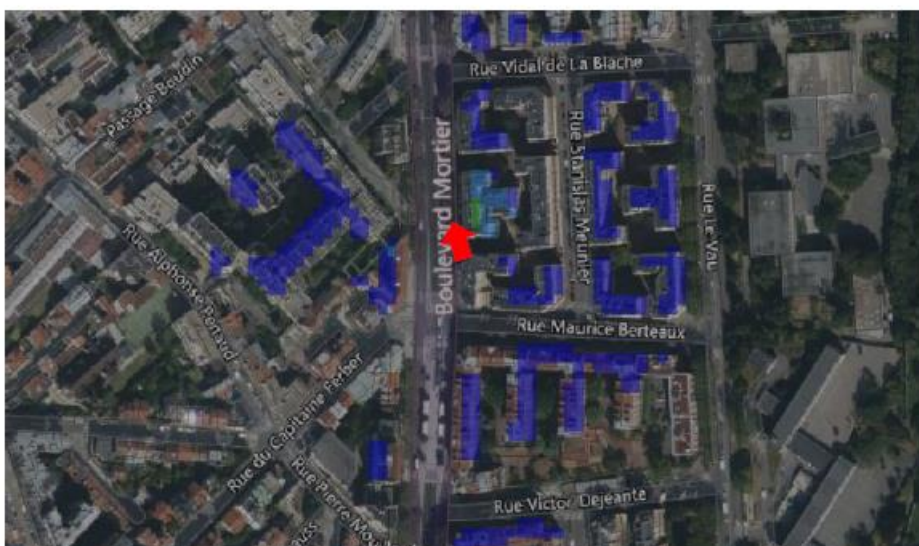
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 110°</i>	<i>Azimut 230°</i>	<i>Azimut 340°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>25.5 m</i>	<i>23.5 m</i>	<i>23.5 m</i>

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

v. **Azimut 340°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



**Légende**

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	



## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 110°	Azimut 230°	Azimut 340°
<b>Niveau Maximal</b>	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
<b>Hauteur</b>	25.5 m	23.5 m	23.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### vi. Azimut 340°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



## Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



## Vue des Azimuts

0 Azimut 110° :



1 Azimut 230° :



Azimut 340° :

